



Le vice-postulateur fait de son mieux !

Où en est la cause de Kateri ?

Au consistoire public tenu à Rome, le jeudi 19 janvier dernier, à l'occasion de la remise du chapeau rouge aux quatre nouveaux cardinaux, le doyen des avocats consistoriaux, le professeur Camillo Corsanego, pria le Saint Père de béatifier la vénérable Kateri Tekakwitha.

La cause de béatification et de canonisation du Lys des Agniers, commencée en 1931, progresse vraiment. Avec les prières et les aumônes (hélas ! il en faut !) des clients de Kateri, il se peut que Sa Sainteté Jean XXIII béatifie la vierge indienne l'an prochain ou en 1963. Quelle immense joie alors, non seulement pour vous et pour moi, pour tous les Indiens des deux Amériques, pour le Canada tout entier et pour les Etats-Unis, mais en particulier pour les pays de mission à travers le monde !

Des prières : toute prière, mais de préférence la grande prière de la messe avec la sainte communion si possible, et la récitation fréquente du rosaire.

Des aumônes : la recherche qui accompagne l'assemblage des faits; la réunion en recueils, la transcription et la reproduction photographique des documents, la préparation et l'impression de la revue *Kateri*, de brochures, d'images et de communiqués aux hebdomadaires, bref, tout l'imprimé indispensable à l'avancement de la cause, et bien d'autres activités résultant des progrès de la cause — tout cela ne peut s'accomplir sans une certaine mise de fonds.

Comment provoquer un raz-de-marée de prières et de contributions à la taille de vos moyens et aux dimensions de votre cœur ? Vous n'avez pas d'argent ? Alors, priez, mais priez ! La Providence vous en a pourvus ? Donnez, sans pourtant vous dispenser de prier !

Pendant les vingt-quatre mois qui s'en viennent, vous ne m'en voudrez pas si je vous rabâche les oreilles de cette ritournelle. Je ne le ferais d'ailleurs pas pour personne d'autre que Kateri.